



Saison 24-25 Procès-verbal n°01 de la réunion du Conseil d'administration du 28 mai 2024

Présents : Mmes M.Joliet (vice-présidente), , C.Porphyre, MM. JP. Delchef (*président*), S.Faraone, A.Geurten, M. Marnette, J.Nivarlet (*vice-président*), B.Scherpereel (*secrétaire général*), P. Thomas (*trésorier général*).

Excusés : Mme C.Nicolas, M.JP Vanhaelen,

La réunion a lieu à Jambes dans les locaux de l'ADEPS et débute à 17h30

Avant de commencer leurs travaux, les membres du CdA saluent chaudement le retour de Marc après ses importants ennuis de santé.

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est approuvé à l'unanimité

1. Dossier R2B Messieurs

1.1. *Courrier adressé au RBC Haneffe (1080)*

Les membres du CdA confirment les termes de la réponse au courrier du RBC Haneffe rédigée par le président confirmant le refus d'assimiler la situation de la R2A à celle de la série R2B et de maintenir ledit club en R2 messieurs.

1.2. *Courrier du Royal (1423)*

Les membres du CdA prennent connaissance d'un courriel du club Royal IV du 24 mai 2024 contestant la décision du CdA du 8 mai 2024 qui a mis fin au dossier CEB Fleurus - Vieux Campinaire au FBI et sollicitant son maintien en P1 BBW après avoir remporté les play-offs qui lui octroie une place en R2.

Les membres du CdA décident de ne pas répondre favorablement à la requête, confirmant par ailleurs leur décision du 8 mai 2024 par laquelle, il a été décidé de

« »

4. *composer les 2 séries de régionale 2 messieurs avec 15 équipes chacune pour la saison 2024-2025;*

5. *fixer le nombre de descendants à 7 (au lieu de 5) au terme de la saison 2024.-2025 ;*

6. *présenter les modalités de montée et de descente pour la saison 2024-2025 à l'assemblée générale du 15 juin 2024.... »*

2. Compétition 2023-2024.

2.1. *Bilan du final 4 des 18 et 19 mai 2024*

M.Joliet, membre du département compétition de Basketball Belgium, fait rapport sur l'organisation du final 4 filles qui a eu lieu à Jumet. D'une manière générale, l'événement s'est

bien déroulé à la satisfaction des joueuses, des staffs des différentes équipes, des arbitres et du nombreux public présent.

Le président fait rapport sur l'organisation du final 4 garçons qui a eu lieu à Anvers. A nouveau, la réussite sportive et organisationnelle est à souligner.

Les 2 rapporteurs s'accordent toutefois sur la rédaction d'un document qui devra aboutir à une réforme de l'organisation - labelisée Basketball Belgium - devant améliorer le produit.

2.2. Bilan des play-off régionaux des 25 et 26 mai 2024

M.Joliet, présidente du département championnat, présente le bilan sportif du week-end et formule un certain nombre de considérations sur le succès populaire de l'événement et des difficultés rencontrées dans la désignation des arbitres.

2.3. Play-offs seniors régionaux

M.Joliet, présidente du département championnat, présente le palmarès complet des play-offs 2024.

3. Assemblées provinciales 2023-2024.

3.1. Application de l'article PA 74ter

Sur la base du document rédigé par C. Nicolas, présidente du département relations CP-CDA, les membres du CdA confirment le mandat des membres suivants, élus par les différentes assemblées provinciales :

BBW	LIEGE	Luxembourg	NAMUR	Hainaut
BOUVRY Virginie	GHIEZEN Claude	DISEUR Clémence	MAQUET Caroline	GUILLIAUMS Michel
CORNU Olivier	DENOTTE Philippe	STEUER Ingrid		
DE ROY Olivier		FOCHESATO Marco		
MONSIEUR Olivier				

Ils félicitent les nouveaux membres des instances provinciales, les remercient de leur investissement et leur souhaitent un franc succès dans leurs nouvelles fonctions.

3.2. Bilan des assemblées provinciales

Les membres du CdA présents aux différentes provinciales commentent le déroulement de celles-ci. C. Nicolas, présidente du département relations CP-CDA, rassemblera les commentaires et les transmettra à chaque comité provincial.

4. Assemblée générale du 15 juin 2024

4.1. Ordre du jour

Les membres du CdA approuvent le projet d'ordre du jour rédigé par le président.

4.2. Rapports annuels

Les membres du CdA procèdent à l'examen des derniers rapports annuels qui font l'objet d'une approbation.

4.3. Proposition de modifications statutaires

Les membres du CdA approuvent le texte des propositions de modifications statutaires présentées par le président et le trésorier général. Ils prennent connaissance des propositions de modification de la partie juridique initiées par le conseil judiciaire général et qui

conformément aux dispositions de l'article PJ27 se doivent d'être mises à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

4.4. PF 18

Le trésorier-général confirme que les modalités de répartition du fonds des jeunes qui sont approuvées par les membres du CdA.

4.5. Modification du TTA

Le président fait part de la décision de l'assemblée générale de BVL du 25 mai 2024 qui a approuvé l'augmentation de l'indemnité kilométrique pour les arbitres, celle-ci passant de 0, 35 € à 0.40 €. Les membres du CdA décident de mettre le point à l'ordre du jour de l'assemblée générale et de solliciter l'avis de la commission financière.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1060 du 24 mai 2024.

6. Rapport du secrétaire-général

6.1. *Courrier du secrétaire-général*

Les membres du CdA prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire-général qui portent sur la cession d'activités du RE Pont de Loup (0151) au Spirou Charleroi (0284).

7. Compétences administratives

7.1. *Demande d'application de l'article PA75quater inversé*

Les membres du CdA prennent connaissance d'une demande du BC Centre Gaume(2713) qui sollicite la reconduction de la décision du CdA de permettre aux joueurs du club évoluant en jeunes régionaux d'évoluer dans une ou plusieurs équipes séniors d'un des 3 clubs ayant créé l'association.

Sur la base de la décision précédente et de l'absence de problèmes rencontrés dans le déroulement des compétitions provinciales et régionales, les membres du CdA acceptent de reconduire leur décision selon les modalités suivantes :

- Autorisation accordée aux joueurs évoluant en jeunes régionaux au sein du club 2713
- Possibilité d'évoluer en seniors dans un seul et même club moyennant le respect des dispositions du PC 53 et ce sous la responsabilité des clubs qui en bénéficieront.

7.2. *Conventions PA 75 quater*

Les membres du CdA décident de confier au bureau l'examen de toutes les conventions PA 75 quater. Celui-ci se réunira le jeudi 30 mai 2024.

7.3. *Approbation des play-off de la province du Hainaut 2024-2025*

Les membres du CdA approuvent le règlement des play-off de la province du Hainaut 2024-2025

8. Compétences judiciaires

Les membres du CdA prennent connaissance d'un courrier du RBC Loyers (1579) sollicitant la levée de suspension pour un membre suspendu pour non comparution volontaire lors de la saison 20212-2013 et passif depuis.

Compte tenu du laps de temps écoulé, de l'impossibilité de retrouver le dossier initial, les membres du CdA décident de lever la suspension.

9. Départements & Commissions

9.1. Département championnat

9.1.1. Compositions des séries en seniors régionaux

Sur proposition de M. Joliet , présidente du département championnat, les membres du CdA procèdent à quelques adaptations des séries avant de les finaliser.

Elles seront communiquées aux clubs et publiées dans la newsletter du 31 mai 2024.

9.1.2. Championnat des jeunes régionaux

Les membres du CdA font le constat de l'inutilité de certains matches de classement dont la suppression pourrait alléger le calendrier des clubs.

La réunion se termine à 21h15

Jean-Pierre Delchef
Président

Bernard Scherpereel
Secrétaire-général